



Déclaration de Bâle | Allschwilerplatz 1 | Postfach | CH-4009 Basel
www.basel-declaration.org | contact@basel-declaration.org

Berlin, le 17/18 octobre 2010

Enoncé de position - Feuille de route pour une plus grande transparence dans la recherche sur les animaux

TRANSPARENCE – OUI :

- Le progrès scientifique dépend de la publication et de la dissémination des nouvelles connaissances.
- Il incombe aux scientifiques d'informer le grand public, dans la mesure où le progrès scientifique influe sur les futurs développements de la société.
- Les scientifiques font partie intégrante de la société. Le dialogue ouvert entre la communauté scientifique et le grand public doit être amélioré. Cette approche est fondamentale pour instaurer une relation de confiance vis-à-vis de la recherche et de la science.
- Tous les résultats (positifs, négatifs ou non probants) qui sont obtenus dans le cadre de bonnes pratiques scientifiques sont importants, contribuent à prévenir la duplication ou répétition involontaire d'expérimentations et doivent être publiés sous réserve des droits de propriété.
- La communauté scientifique publie ses travaux dans des revues spécialisées en utilisant un langage scientifique et doit également les communiquer au grand public. Les instituts de recherche et les universités doivent explicitement s'engager à soutenir cette démarche.